

ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 15, près du théâtre du Poëlon. (Téléphone 051)

TOURCOING — de Roubaix.

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : 3 francs par an... Lille : 3 francs par an... Paris : 4 francs par an...

DE ROUBAIX-TOURCOING Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 25 le ligne... FAITS DIVERS : 0 fr. 75... LOCALES : 0 fr. 10

La hausse des blés à la Chambre. — L'exécution capitale de Saint-Pol

Lire plus loin : L'écoute de Duperré à Saint-Pol. La question des poudres au Sénat.

OPINIONS L'Enseignement Agricole

M. Pams, ministre de l'Agriculture, vient de déposer au Sénat le projet de loi sur l'organisation de notre enseignement agricole.

Quand on parle, en effet, d'éducation professionnelle, d'enseignement post-écolaire, on semble redéfinir l'agriculture au second plan, ne songeant qu'à l'industrie et au commerce.

Qu'avons-nous fait pour développer chez ces adolescents l'esprit d'observation, l'esprit scientifique, qui vaincra les routines, amènera les cultures, augmentera le rendement ?

Qu'avons-nous fait en ce qui concerne l'exode des populations de nos campagnes vers la gouffre tentation des grandes villes ?

Peu de choses, en vérité, et cependant, ce qui existe a été organisé de toutes pièces par le parti républicain au cours de ces quarante dernières années.

Avec quatre millions de crédits, le ministère de l'Agriculture donne actuellement une éducation agricole à 2.500 jeunes gens.

L'enseignement supérieur est donné dans nos trois écoles nationales de Grignon, de Rennes et de Montpellier, à l'école des industries agricoles et des cultures industrielles à Douai, ainsi qu'à l'école nationale d'horticulture de Versailles.

CHRONIQUE DOCUMENTAIRE La dette publique

Il est du devoir de chaque génération de diminuer un fardeau qui dépasse 30 milliards et dont le moindre inconvénient est d'arrêter l'essor de la production et le développement de la richesse.

Le projet le plus simple, pour amortir la dette, serait de créer une caisse d'amortissement dotée d'un capital initial tel que, capitalisé à intérêts composés, il puisse, à un moment donné, racheter la rente perpétuelle.

Constant VERLOT, Député des Vosges.

AU JOUR LE JOUR UNE FÊTE DES HÉROS

Ce n'est pas sans quelque déception que nous avons vu hier dans le compte rendu de la séance de la commission parlementaire chargée d'examiner la proposition ayant pour objet d'instituer une fête nationale de Jeanne d'Arc, l'intervention de M. Jaurès.

Notre regret est tout personnel et vient de ce qu'il a développé une idée que nous nous promettons d'émettre ici aujourd'hui même. Quel est donc le projet de M. Jaurès ? C'est d'une grande fête du patriotisme à la mémoire de nos héros.

La fête de Jeanne d'Arc — nous l'avons dit — n'est pas une fête nationale, mais une fête locale, et on ne nous fera pas entendre que nous devons nous en occuper.

CH. DE LA RUE.

ECHOS Frites en conserve.

C'est le nom d'une société créée pour la fabrication intensive, scientifique et rationnelle de nos pommes de terre frites. Parfaitement.

L'ESPRIT DE TOUS La nouvelle bonne. — Oh est votre maîtresse ? — Il n'y est pas.

LA REINE JOLIE MINE A PARIS

Celle qui, par un gracieux à-peu-près, a nommé la princesse Jolie Mine, la reine Wilhelmine des Pays-Bas sera, à partir d'aujourd'hui, à Paris, où elle restera jusqu'à jeudi, avec le prince-consort.

Le samedi, elle se rendra à Paris pour assister à la réception au ministère des affaires étrangères, réception à l'hôtel de Ville, à 3 heures, départ de Versailles, à 4 heures 15 par le train de la reine sera reçu par le Président de la République et Mme Fallières.

Le samedi, elle se rendra à Paris pour assister à la réception au ministère des affaires étrangères, réception à l'hôtel de Ville, à 3 heures, départ de Versailles, à 4 heures 15 par le train de la reine sera reçu par le Président de la République et Mme Fallières.

CONCLUSIONS Il faut des budgets clairs, permettant à ceux qui les votent, de se rendre facilement compte de la répartition de leurs décisions.

PETITS PAPIERS — 490.000 francs... une fois, deux fois, trois fois, 490.000 francs, personne ne dit mot... adieu !

La R. P. à la délégation des paquets La délegation des gouches de la Chambre s'est réunie hier, et après avoir entendu la lecture du rapport de son président M. Reynaud, avec M. Poincaré, a discuté la question du retrait d'urgence du projet de loi.

Le Progrès de Nord et l'Avance de Roubaix, nous avons répondu, par le moyen de la voie de journal, à toutes les questions concernant les accidents de travail, les droits, les empires locaux, les cotisations, etc.

LA GUERRE SAUNTEAU MAROC

La situation à Fez. Une déclaration du Ministre de la Guerre.

Les derniers télégrammes adressés à Paris par le général Lyauté indiquent que le résident général donne en ce moment toute son attention aux premières mesures d'ordre administratif qui s'imposent pour la réorganisation du makhzen.

La guerre sainte Les tribus soulevées proclament la guerre sainte et s'efforcent d'enrôler les tribus ennemies soumises en les menaçant de les raser.

Froissements austro-allemands Suivant le programme du séjour à Vienne de la Municipalité berlinoise, la visite des Universités populaires était fixée pour jeudi.

Règlement d'un incident franco-allemand Après l'entretien qui a eu lieu entre le consul de France et le gérant du consulat d'Allemagne à Casablanca, l'incident suscitait contre les Français.

Le gouvernement n'a rien fait M. Lauche développe son interpellation. La situation que nous vivons le 7 février, dit-il, ne fait que s'aggraver.

Discours de M. Georges Berry M. Georges Berry a déposé lui aussi une interpellation sur le même sujet. Il demande l'explication des droits de douane.

LA SITUATION A FEZ Déclarations du ministre de la guerre

Au cours de la réception des membres de la presse, à l'issue du Conseil hebdomadaire des directeurs du ministère de guerre, M. Millerand a fait aux journalistes présentes les déclarations suivantes sur notre situation au Maroc.

« Je ne comprends pas la nouvelle qui a été emparée de la presse depuis plusieurs jours. Aucun événement n'est pourtant survenu. Je puis le certifier, qui soit de nature à justifier des inquiétudes et à rendre méritée une situation critique au Maroc.

« On peut affirmer, au contraire, que nous pourrions avoir eu dans les conditions les meilleures au point de vue de matériel comme au point de vue du personnel. Nous sommes parvenus à réaliser l'unité de commandement. La direction générale, nous l'avons confiée à un homme qui connaît admirablement bien le pays.

« Le gouvernement fait toute confiance au général Lyauté en ce qui concerne les opérations. « Nous avons envoyé, au général, tout ce qu'il nous a demandé. Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous ferons ce que demandera le général Lyauté. Il se peut que demain le général Lyauté nous dise : « J'ai besoin de trois ou quatre bataillons de plus. »

« Les bataillons parviennent à nous. Nous sommes prêts à les mettre en route. Nos préoccupations sont pressées. « Mais il n'y a, dans tout cela, que le jeu normal d'une affaire aussi délicate et aussi difficile que l'établissement du protectorat marocain.

« D'ailleurs, la dernière dépêche que nous avons reçue sur les opérations du général Girardet nous rassure, parce qu'elle prouve qu'on a enfin adopté une méthode qui permet de donner les meilleurs résultats. Cette technique a été adoptée par le général Lyauté ; elle sera suivie par le général Ait.

« Je tiens à répéter : Ni à Fez, ni dans la partie occidentale du Maroc, ni sur les côtes algéro-marocaines, il n'est survenu aucun événement qui puisse justifier une inquiétude quelconque. « Si nous voulions mener à bien cette opération, il faut commencer par nous débarrasser d'un nervosisme qui pourrait être très préjudiciable au succès de l'entreprise.